SAINT-QUAY PORT D'ARMOR

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la **RAE PORT D'ARMOR** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la **RAE PORT D'ARMOR**.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

POUR LES LOCATAIRES : 1 PRELEVEMENT correspondant au quart du montant total de la location annuelle effectuée les : 5 Février/ 5 Avril/ 5 Juillet/ 5 Octobre.
POUR LES TITULAIRES DE GARANTIES D'USAGE : 1 PRELEVEMENT début juin suite à un appel de charges effectué la première semaine du mois de mai.

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom, prénom : Adresse : Code postal : Ville : Pays :	Nom : REGIE AUTONOME D'EXPLOITATION PORT D'ARMOR Adresse : Capitainerie Espace Eric Tabarly Code postal : 22410 Ville : SAINT QUAY PORTRIEUX Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif Y

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

*En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la **RAE PORT D'ARMOR**. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la **RAE PORT D'ARMOR**.*

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Les données collectées ne seront pas transmises à des tiers, à l'exception du Service de Gestion Comptable de Saint-Brieuc. Le client pourra donner lieu à l'exercice de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Formulaire à transmettre à : **patricia@port-armor.com**
Régie Autonome d'Exploitation Saint-Quay Port d'Armor Capitainerie - 22410 Saint-Quay-Portrieux
Tel. (33)2.96.70.81.30 www.port-armor.com